

il leur est rendu au moment du terme avec dix ou douze pour cent d'intérêt; on leur apprend ainsi la prévoyance et on leur épargne les horribles transes du terme qui approche lorsque l'argent n'est pas là pour le payer! — En 1910, il y eut à Paris de terribles inondations; la Seine était devenue le Saint-Laurent! à Saint-Antoine, la paroisse fut presque tout entière victime du fléau; à certains endroits, nous avions jusqu'à trois mètres d'eau dans les rues; la grande nef de notre église supérieure était transformée en une immense piscine, profonde de plus d'un mètre; on montre encore, près de l'église, une boutique où de pauvres vieux étaient montés sur le comptoir pour échapper à l'eau qui les avait surpris; celle-ci les atteint; ils montent sur une chaise; l'eau les menace encore; plus de place, bientôt, entre le plafond et leur pauvre corps, plié en deux; heureusement une barque improvisée surgit à temps et les sauva. Toutes les marchandises du quartier étaient noyées dans les caves ou les arrière-boutiques; les petits commerçants étaient ruinés. Le euré s'entendit avec quelques paroissiens; on créa une caisse de prêts pour les commerçants inondés; quelques-uns reçurent jusqu'à plusieurs milliers de francs; ils rendaient le plus tôt possible, sans intérêts; au contraire pour les récompenser de leur célérité, on leur laissait deux pour cent sur l'argent qu'ils rendaient. Evidemment, nous ne faisons pas nos affaires, mais nous faisons celles du bon Dieu!

Sans doute vous avez toutes ces œuvres ou d'autres similaires à Montréal; je tiens à vous en signa-